
M.E.S., Numéro 125, Novembre - Décembre 2022

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 02 novembre 2022



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, novembre - décembre 2022

LA PORTEE ET L'IMPACT DE L'ETAT DE SIEGE A L'EST DE LA RD. CONGO

par

Christoball AWAZI MAMBO

Assistant, Faculté des Sciences Sociales

Université de Kinshasa

Résumé

A travers cet article nous avons mené de recherche sur les résultats de l'état de siège décrété le 3 mai 2021 par ordonnance présidentielle dans le but « d'endiguer les menaces graves et de sécuriser les populations et leurs biens de deux provinces charnières de la sous-région des grands lacs ». Ces résultats sont vraiment peu convaincants suite à la qualification de l'état de siège qui a été de plus en plus contesté par plusieurs organisations, entre autre la CENCO.

L'impact sécuritaire de l'état de siège limité, voire négatif, se fait remarqué suite aux effets plus catastrophiques qu'avant, comme : la flambée d'attaques meurtrières, les déplacements massifs de civils, la crise humanitaire et instabilité persistante, la rareté des produits sur les marchés, la montée de la criminalité urbaine et la paralysie des activités scolaires

Les rares ripostes des FARDC et le recours aux armées étrangères sont des preuves de l'échec de l'état de siège dont son bilan est largement en-deçà des objectifs assignés, aucun groupe armé n'a été démantelé ou contraint à la reddition alors que c'était l'objectif principal de cette mesure.

Mots-clés : portée, impact, état de siège

Abstract

Through this article we have conducted research on the results of the state of siege decreed on May 3, 2021 by presidential ordinance with the aim "of stemming serious threats and securing the populations and their property in two pivotal provinces of the Great Lakes sub-region". These results are really unconvincing following the qualification of the state of siege which has been increasingly contested by several organizations, including CENCO.

The security impact of the limited, even negative, state of siege is noticeable following more catastrophic effects than before, such as: the outbreak of deadly attacks, the massive displacement of civilians, the humanitarian crisis and persistent instability, the scarcity of products on the markets, the rise of urban crime and the paralysis of school activities

The rare responses of the FARDC and the use of foreign armies are proof of the failure of the state of siege, the results of which are far below the assigned objectives, no armed group has been dismantled or forced to surrender that was the main purpose of this measure.

Keywords : range, impact, siege

INTRODUCTION

Durant plus d'une décennie, les Forces armées de la RDC (FARDC) ont entrepris une série d'opérations de traque des groupes armés, particulièrement contre les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR), d'origine rwandaise, et les Forces démocratiques alliées (ADF), d'origine ougandaise ainsi que les M23. En 2013, les Nations unies ont créé une brigade d'intervention au sein de la MONUSCO chargée d'une mission offensive pour neutraliser les groupes armés désignés comme « forces négatives ». Mais seul le groupe pro-rwandais M-23, actif au Nord-Kivu, a pu être

expulsé de la RDC lors d'une opération de cette brigade en soutien aux FARDC. En 2019, les FARDC ont lancé l'opération *Zaruba ya Ituri* («Tempête de l'Ituri») pour tenter d'éradiquer les milices de la Coopérative pour le développement économique du Congo (Codeco), issues de la communauté lendu de l'Ituri ; Force est de constater que ces opérations militaires, parfois couplées à des tentatives de négociations, n'ont pas donné les résultats escomptés. Les groupes armés sont toujours très nombreux dans cette partie du pays où l'insécurité atteint des sommets rarement égalés.

C'est dans ce contexte que le président Félix Tshisekedi, arrivé au pouvoir en 2019, a décrété au début mai 2021, l'état de siège dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, le Sud-Kivu qui, pourtant menacé par des groupes armés a échappé à cette mesure pour des raisons non élucidées. Ces deux provinces de la façade nord-orientale de la RDC, au cœur de conflits qui font rage depuis plus d'un quart de siècle, regorgent de minerais (or, coltan...) dont le contrôle constitue l'un des enjeux des conflits dans la région. Le chef-lieu du Nord-Kivu, Goma, serait devenu la seconde ville la plus peuplée du pays, et abrite maintenant le quartier général de la MONUSCO. Placées sous état de siège, les deux provinces sont désormais administrées par des officiers militaires et policiers nommés par le président de la République pour assumer les fonctions de gouverneurs, bourgmestres et administrateurs des territoires en remplacement des responsables civils.

Cependant, plus d'une année et de 22 prorogations après la mise en place de l'administration militaire, les conditions sécuritaires peinent toujours à s'améliorer dans les deux provinces. Dans le territoire de Béni (Nord-Kivu), l'intensité des exactions des présumées ADF s'est encore accrue et étendue dans le territoire d'Irumu (Ituri) où opère également la Force patriotique et intégrationniste du Congo (FPIC), composée d'éléments bira. Au nord de Bunia, dans le territoire de Djugu (Ituri), les affrontements entre FARDC et milices de la Codeco entraînent un nombre grandissant de victimes, particulièrement parmi les civils. Depuis novembre, les camps des déplacés sont devenus la principale cible des attaques dans ce territoire.

Alors qu'on est en droit de s'interroger sur l'efficacité de l'approche sécuritaire des opérations militaires, cette recherche a été menée dans le but de savoir la portée et l'impact des mesures mises en œuvre dans le cadre de l'état de siège.

Les données qui ont permis l'élaboration de cette étude ont été collectées suivant plusieurs techniques. Nous avons recouru à la collecte d'informations sur des violences durant l'état de siège et aux nouvelles dynamiques qui se sont développées durant cette période. En outre, nous avons procédé, en août 2021, à l'observation directe dans les zones qui constituent les principaux épicycles de ces violences, ce qui nous a permis de mener des entretiens, non seulement, avec des officiers déployés sur le front, mais également, et avec de nombreux témoins des violences.

I. RESULTATS PEU CONVAINCANTS DE L'ETAT DE SIEGE

L'état de siège a été décrété le 3 mai 2021 par ordonnance présidentielle dans le but « *d'endiguer ces menaces graves et de sécuriser les populations et leurs biens* »¹. Pour cela, les autorités militaires ont été investies de prérogatives exorbitantes, notamment en matière de perquisition jour et nuit dans les domiciles, de recherche et de saisie des armes et munitions, d'interdiction des publications et réunions de nature à troubler l'ordre public, d'interpellation des personnes impliquées dans le trouble de la paix et de l'ordre public et leur transfert devant les juridictions militaires compétentes... Pour

¹ Exposé de motif de l'Ordonnance n° 21/016 du 03 mai 2021 portant mesures d'application de l'état de siège sur une partie du territoire de la RDC.

mener à bien cette mission, la conduite des opérations militaires est confiée aux gouverneurs militaires².

Le 03 Mai 2022, l'état de siège initialement décrété pour un mois en était à sa vingt-deuxième prorogation. Et, lors de son discours de septembre dernier à l'Assemblée générale des Nations unies, le président de la RDC a estimé que cette mesure ne sera levée que lorsque les conditions qui l'ont favorisée disparaîtront³.

Or, des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent en RDC pour constater l'échec de la stratégie mise en œuvre et exiger la fin de l'état de siège.

II. UN ETAT DE SIEGE DE PLUS EN PLUS CONTESTE

Outre la Commission épiscopale nationale du Congo (Cenco), plateforme qui regroupe les évêques catholiques de la RDC qui réclame la requalification de l'état de siège⁴, d'autres acteurs formulent la demande pressante de mettre fin à cette mesure. Ainsi, le 10 septembre, 56 jeunes ont été arrêtés à Béni pour avoir manifesté contre l'état de siège. Dans la même ville, le 13 septembre, la société civile a décrété deux « journées ville morte » pour protester contre l'état de siège et l'insécurité persistante. En territoire de Mahagi en Ituri, la société civile a également décrété le 29 novembre trois « journées ville morte » et l'incivisme fiscal vis-à-vis de l'administration militaire à cause de la flambée d'insécurité.

Par ailleurs, le 25 octobre, une motion de défiance contre le ministre de la Défense et anciens combattants a été transmise au bureau de l'Assemblée nationale « à la suite de la dégradation de la situation sécuritaire dans les provinces placées sous état de siège ». Elle a été signée par Furaha Uma Daniel, député national élu de la circonscription électorale de Mahagi en Ituri.

Un autre député national, Gratien Iracan, élu de la circonscription de Bunia, a demandé, le 30 octobre, la révocation des gouverneurs militaires⁵.

En sus, le 1^{er} novembre, 57 députés élus du Nord-Kivu et de l'Ituri ont signé une déclaration commune par laquelle ils ont désapprouvé la onzième prorogation de l'état de siège, et décidé de boycotter toutes les plénières de l'Assemblée nationale à ce sujet. Lors des échanges qu'ils ont eus le 12 novembre avec le premier ministre, ils ont réitéré leur position, et mis leur menace à exécution lors de la plénière consacrée à la douzième prorogation de l'état de siège⁶.

III. Un impact sécuritaire limité de l'état de siège, voire négatif

Plus d'une année après la proclamation de l'état de siège, quels sont les résultats obtenus ? Sur la base des bilans présentés par les FARDC fin octobre au Nord-Kivu et le 17 novembre en Ituri, ces bilans révèlent que depuis la mise en place de l'état de siège, plus de 700 rebelles ont été « neutralisés », dont plus de 500 en Ituri et plus de 150 au Nord-Kivu, essentiellement de présumés membres des ADF⁷. Il apparaît

² Articles 4 et 5 de l'ordonnance précitée.

³ *Radio Okapi*, « Selon Félix Tshisekedi. L'état de siège ne sera levé que lorsque les conditions qui l'ont motivé disparaîtront », 21 septembre 2021, consulté le 25 octobre 2021.

⁴ « Reçus par le chef de l'Etat, les évêques de la CENCO demandent la requalification de l'état de siège », *pressecongo.net*, 26 novembre 2021, consulté le 3 mars 2022.

⁵ *Actu24.cd*, 30 octobre 2021, consulté le 22 mai 2022.

⁶ *Radio okapi*, informations du 13 novembre 2021

⁷ À part le bilan des rebelles « neutralisés » en Ituri issus de la compilation que nous avons effectuée des statistiques mensuelles présentées par l'armée depuis le début de l'état de siège, les données du Nord-Kivu sont disponibles sur *Radio Okapi*, « Beni : 152 rebelles ADF tués et plusieurs localités libérées », 9 octobre 2021, consulté le 25 février 2022.

clairement que les activités de ces dernières n'ont pas diminué malgré la réduction alléguée du nombre de leurs combattants.

Notre recherche n'a identifié aucun groupe armé démantelé depuis le lancement de l'état de siège. Cependant, 1929 interpellations auraient été opérées, dont 729 en Ituri⁸ et 1 200 au Nord-Kivu⁹.

Au Nord-Kivu, on a enregistré la reddition de 745 rebelles du groupe Mai-Mai de l'Alliance des patriotes pour un Congo libre et souverain (APCLS) aux FARDC¹⁰, tandis que 428 armes, 6 véhicules et 16 motos ont été saisis par l'armée. Au moins, 168 personnes retenues en otage ont été libérées, dont 118 en Ituri et 50 à Beni. Les chiffres sur les personnes enlevées pendant cette période n'ont pas été publiés.

Il faut également signaler que le déploiement des militaires des FARDC a permis la reprise et la sécurisation de la route nationale n° 27 (RN27), jadis sous le contrôle des miliciens de la Codeco bien que ce tronçon reste toujours la cible des attaques de cette milice. Cette route est vitale, non seulement, pour l'économie de la province, mais aussi d'autres grandes villes du pays, car constituant la principale voie d'approvisionnement à partir de l'Afrique de l'Est, notamment en produits énergétiques et manufacturés.

À l'annonce de l'état de siège, certains groupes armés, par peur de frappes ciblées de l'armée, ont réduit leurs activités. Au Nord-Kivu, seules les présumées ADF opérant également dans une partie de l'Ituri sont restées très actives, tandis que d'autres groupes armés sont restés en veilleuse, bien que quelques attaques sporadiques aient été enregistrées, notamment dans la ville de Butembo, où des positions des FARDC ont été prises pour cible par des Mai-Mai le 20 octobre¹¹. En Ituri, les combattants de la FPIC et ceux de la Codeco ont semblé adopter un profil bas. Certains d'entre eux avaient même enterré leurs armes et munitions par crainte du lancement des opérations militaires.

Cependant, aucune des opérations militaires d'envergure annoncées par l'armée n'ayant été menée, ces milices ont repris les hostilités. La Codeco et la FPIC ont repris des attaques contre des civils et des positions de l'armée depuis le mois de septembre, alors que le mois précédent les violences étaient signalées en baisse¹². Depuis le 20 octobre, le territoire de Djugu est redevenu le théâtre de violents affrontements quasi-quotidiens entre les combattants de la Codeco et l'armée, et ces violences touchent de plus en plus le territoire voisin de Mahagi situé à la frontière avec l'Ouganda, qui enregistre des incursions récurrentes de ces combattants. Le 28 octobre, des tirs de la Codeco sur un véhicule de l'ONG *Médecins sans frontière* (MSF) en territoire de Djugu ont blessé plusieurs personnes et entraîné la suspension de toutes ses activités dans la région¹³, privant ainsi plus de 470 000 déplacés de l'aide humanitaire. Deux jours plus tôt, un camp militaire des FARDC a été incendié dans le groupement Penyi, secteur des

⁸ « Ituri, au moins 729 membres des groupes armés arrêtés en Ituri depuis le début de l'état de siège », bunactualite.com, 18 novembre 2021, consulté le 19 novembre 2021.

⁹ État de siège au Nord-Kivu et en Ituri, le gouvernement annonce le début de la fin des groupes armés dans l'Est du pays, opinion.info, consulté le 30 octobre 2021.

¹⁰ « État de siège : 745 rebelles rendus et 428 armes déjà saisies dans le Sud du Nord-Kivu », 7sur7, 18 septembre 2021, consulté le 25 octobre 2021.

¹¹ Radio Okapi, « Butembo, deux positions militaires attaquées par des Mai Mai », 20 octobre 2021, consulté le 30 novembre 2021.

¹² Baromètre Sécuritaire du Kivu, Baisse de la violence dans l'Est de la RDC, Rapport mensuel n° 46, août 2021, p. 1.

¹³ « L'ONG internationale Médecins sans frontière MSF a annoncé la suspension de ses activités dans la zone de santé de Bambu en territoire de Djugu », bunactualite.com, 31 octobre 2021, consulté le 31 janvier 2022.

Walendu Tati en territoire de Djugu¹⁴. Le pire massacre s'est probablement produit le 21 novembre, quand la Codeco a incendié un camp militaire et un camp de déplacés à Drodro, dans la chefferie des Bahema Nord, faisant peut-être une centaine de victimes¹⁵. Et dans les jours suivants, deux autres camps de déplacés de la communauté Hema ont été attaqués, à Uka en chefferie des Bahema Badjere (territoire de Djugu) et à Ivu, à moins d'un kilomètre de celui de Drodro.

IV. UNE FLAMBEE D'ATTAQUES MEURTRIÈRES

Durant l'état de siège, les données statistiques révèlent qu'il y a eu deux fois plus de massacres que durant les quatre mois ayant précédé cette période, soit 1100 personnes tuées de mai à août contre 502 de janvier à avril 2021¹⁶. Ces massacres se sont poursuivis jusqu'au mois de novembre, témoignant des attaques les plus meurtrières de mi-novembre perpétrées en territoires d'Irumu par la FPIC et de Béni par les présumées ADF ayant respectivement fait au moins 20 et 60 morts¹⁷, suivies de celles des miliciens de la Codeco contre le camp des déplacés de Drodro (territoire de Djugu) dont le bilan varierait entre 50 et 107 selon les différentes sources.

Depuis la mise en place de l'administration militaire jusqu'en novembre 2021, de nombreuses attaques contre les civils ont fait au moins 1814 victimes, dont 1547 à Béni et Irumu, et 267 à Djugu et Mahagi.

En outre, de grands axes routiers, notamment la route nationale n° 4 (RN4) entre Komanda et Béni et la RN27 entre Bunia et le territoire de Mahagi, sont à nouveau insécurisés, et parfois fermés à la circulation. Depuis le début novembre, la RN27 a été à nouveau l'objet de coupures opérées par des miliciens de la Codeco.

V. DEPLACEMENTS MASSIFS DE CIVILS, CRISE HUMANITAIRE ET INSTABILITE PERSISTANTE

Les attaques persistantes durant l'état de siège ont provoqué des déplacements massifs et continus de civils. Au Nord-Kivu, les statistiques à la mi-août faisaient état de 1,8 million de personnes déplacées internes (PDI) et, en Ituri, de 1,7 million de PDI, dont le tiers se trouve en territoire de Djugu¹⁸. Dans cette province, entre janvier et octobre 2021, 255 000 déplacés ont pu rentrer chez eux, mais 864 000 nouveaux déplacés ont été enregistrés. Entre juillet et octobre 2021, 49000 déplacés ont pu rentrer chez eux, mais 140000 nouvelles personnes ont été déplacées¹⁹. Il en résulte que, chaque mois, le nombre de déplacés augmente de plusieurs dizaines de milliers au Nord-Kivu.

Par ailleurs, après les attaques du mois de septembre dernier sur la cité de Komanda en territoire d'Irumu en Ituri, au carrefour des routes nationales 4 et 27, plus

¹⁴ Voix de l'Ituri, « Djugu : un camp des militaires FARDC incendié dans une attaque de Codeco aux groupements Sala et Penyi », 26 octobre 2021, consulté le 21 décembre 2021.

¹⁵ Politico, « Ituri : 107 morts dans une attaque d'un site de déplacés à Drodro et ses environs », 22 novembre 2021, consulté le 23 novembre 2021.

¹⁶ Tembos Yotama et Mbenze Yotama, *Rapport Yotama sur les massacres de Beni et Irumu : terrorisme, djihadisme ou génocide Nande_?* Butembo, septembre 2021, p. 682.

¹⁷ Radio Okapi, « Des massacres à répétition en Ituri et au Nord-Kivu, malgré l'état de siège », 11 novembre 2021, consulté le 19 novembre 2021.

¹⁸ Human Rights Watch, « RDC : Les massacres se poursuivent malgré l'état de siège », 15 septembre 2021, consulté le 25 octobre 2021.

¹⁹ Reliefweb, « République Démocratique du Congo-Ituri : Personnes déplacées internes et retournées (octobre 2021) », 17 novembre 2021, consulté le 19 décembre 2021.

de cent mille personnes ont dû se déplacer. À cause de l'insécurité, 70% d'entre elles n'ont pas accès à l'assistance humanitaire²⁰.

La chefferie des Walese Vonkutu dans le territoire d'Irumu est devenue l'épicentre des attaques des présumées ADF et a payé un lourd tribut depuis l'instauration de l'état de siège. Selon la société civile locale, sur six groupements qui la composent (Bakpulu, Bandavilemba, Bandjabongosa, Bandjango, Bokucho, Bundingili), cinq ont été complètement vidés de leur population, celui de Bakpulu étant le seul encore habité.

En territoire de Djugu, en secteur des Banyali Kilo, plusieurs groupements et villages restent occupés par les miliciens de la Codeco. Il s'agit des groupements Sindani Akeso, Anyolo à Liseyi, Mayi ya Kizungu, Kabakaba et les villages Gbado et Libéria²¹. Les attaques persistantes dans ce territoire ont conduit à la suspension des activités humanitaires par 17 ONG, une décision qui aura de lourdes conséquences car près de 320 mille personnes dépendent de l'aide humanitaire en territoire de Djugu²².

VI. RARETE DES PRODUITS SUR LES MARCHES

Les RN4 et 27 étant devenues la cible d'attaques meurtrières des groupes armés, il en découle à la fois une flambée des prix des produits sur les marchés et la rareté de certaines denrées. Par exemple à Kisangani, le prix du carburant à la mi-novembre est passé de près de 1 USD à plus de 1,5 USD tandis que la pomme de terre, le chou et le haricot, des denrées provenant de l'Ituri et du Nord-Kivu, sont devenus difficilement accessibles.

VII. MONTEE DE LA CRIMINALITE URBAINE

Les vols à mains armées, les tueries et les viols ont également augmenté durant l'état de siège, principalement dans les villes de Béni, Bunia et Goma. En septembre, la société civile de Béni a compté plus de 300 ménages victimes de cambriolages par des hommes armés, pour la plupart en uniforme depuis le début de l'état de siège²³.

À Goma, on note la montée du phénomène dit des « 40 bandits », une bande de criminels regroupés autour d'une quarantaine de personnes qui opèrent nuitamment²⁴. À la fin août, ils ont tué par arme à feu un citoyen, et en ont blessé sept autres. Au début septembre, plusieurs personnes ont trouvé la mort dans d'autres attaques nocturnes. Le 7 novembre, quatre enfants ont été enlevés dans le quartier Ndosho, toujours à Goma²⁵.

La ville de Bunia connaît une recrudescence de vols à main armée, cambriolages, assassinats et fusillades nocturnes. Cette criminalité a commencé au mois de juin avec

²⁰ OCHA, Note d'informations humanitaires : *Aperçu de la situation dans le Sud de l'Ituri*, 12 octobre 2021.

²¹ « Ituri/État de siège : Plusieurs localités en secteur des Banyali Kilo placées sous contrôle des assaillants de Codeco », *pressecongo.net*, 11 novembre 2021, consulté le 16 novembre 2021.

²² « 17 ONG humanitaires suspendent leurs mouvements à Djugu à cause de l'insécurité », *infocongo.net*, 23 novembre 2021, consulté le 28 novembre 2021.

²³ RFI, « RDC, deuxième journée ville morte à Beni contre l'insécurité, l'état de siège renouvelé », 14 septembre 2021, consulté le 25 octobre 2021.

²⁴ « État de siège/Goma : après l'éruption volcanique, la criminalité urbaine refait surface », *actualite.cd*, 5 juin 2021, consulté le 25 octobre 2021.

²⁵ « Goma : 4 enfants kidnappés dans le quartier Ndosho », *radiomoto.net*, 11 novembre 2021, <https://www.radiomoto.net/2021/11/11/goma-4-enfants-kidnappés-au-quartierndosho/>, consulté le 16 novembre 2021.

l'assassinat de trois membres d'une même famille²⁶. Elle s'est poursuivie jusqu'au mois d'octobre avec des fusillades devenues de plus en plus récurrentes.

VIII. PARALYSIE DES ACTIVITES SCOLAIRES

Dans de nombreuses agglomérations récemment attaquées en Ituri, les activités scolaires n'ont, par ailleurs pas repris. Tel est le cas dans le territoire d'Irumu, principalement dans la cité de Komanda et dans la région²⁷. Par crainte d'enlèvement des élèves, 14 écoles primaires et secondaires ont fermé leurs portes en territoire de Djugu²⁸. En territoire de Béni dans le groupement Kainama, les onze écoles primaires et secondaires ont également fermé²⁹.

IX. RARES RIPOSTES DES FARDC

Alors que les attaques des miliciens de la Codeco et de la FPIC sont devenues quasi-quotidiennes à Djugu et à Irumu depuis la fin octobre, l'armée est demeurée permissive. Ses ripostes s'avérant rares, les miliciens en profitent pour occuper de nouveaux villages, mener des attaques meurtrières et piller les biens des populations civiles.

À Bunia, les groupes armés se rapprochent de la ville, faisant craindre de sanglantes incursions : les miliciens de la Codeco ont repris leur bastion dans le groupement Bedhu Ezekere en secteur des Walendu Tatsi, à 21 km environ à l'est de cette ville, et ceux de la FPIC ont signé une attaque sanglante le 15 novembre au village Tchabusiku à 18 km à l'ouest de Bunia, une attaque ayant fait au moins 17 morts³⁰. Le gouverneur militaire dénonce une « psychose artificielle », mais ne rassure pas les habitants³¹.

X. RECOURS AUX ARMEES ETRANGERES

L'état de siège n'ayant pas produit les résultats escomptés plus de six mois après sa proclamation, le président congolais s'est tourné vers l'Ouganda pour solliciter un appui aux FARDC dans la traque des groupes armés. Après des incursions dans des localités frontalières du territoire de Mahagi au début du mois de novembre³², une intervention musclée contre les ADF, autorisée le 29 novembre par le président Tshisekedi, est en cours dans le territoire de Béni. Des frappes aériennes sur des

²⁶ Radio Okapi, « Insécurité à Bunia, 3 membres d'une même famille assassinés », 13 juin 2021, <https://www.radiookapi.net/2021/06/13/actualite/societe/insecurite-bunia-3membres-dune-meme-famille-assassinés>, consulté le 25 octobre 2021.

²⁷ « Ituri, toujours pas de rentrée scolaire dans certains territoires à cause de l'insécurité », Digital Congo, 16 octobre 2021,

²⁸ <https://www.digitalcongo.net/article/616abd98ff98d60015cf2dc4/>, consulté le 30 novembre 2021.

²⁹ « Beni : toutes les écoles du groupement Kainama fermées à cause de l'insécurité », infocongo.net, 7 octobre 2021, <https://infocongo.net/2021/10/07/beni-toutes-les-ecolesdu-groupement-kainama-fermees-a-cause-de-linsecurite/>, consulté le 1er décembre 2021.

³⁰ La Voie de l'Ituri, « Irumu : 17 personnes tuées dont 6 enfants et des maisons incendiées au village Tchabusiki par les miliciens de la FPIC », 15 novembre 2021, <http://lavoixdelituri.net/irumuau-moins-17-personnes-tuees-dont-6-enfants-au-villagetchabusiku-par-des-miliciens-de-la-fpic/>, consulté le 16 novembre 2021

³¹ La Voie de l'Ituri, « Bunia : mise en garde sévère du gouverneur militaire aux miliciens sur les menaces d'attaques de la ville et l'organisation de ville morte », <http://lavoixdelituri.net/bunia-mis-en-garde-severe-du-gouverneur-militaire-auxmiliciens-sur-les-menaces-dattaque-de-la-ville-et-lorganisation-de-ville-morte/>, consulté le 20 novembre 2020.

³² Radio Okapi, « Ituri : des militaires ougandais s'installent illégalement au village Urio (Chef coutumier) », 7 novembre 2021. Disponible sous <https://www.radiookapi.net/2021/11/07/actualite/securite/ituri-des-militaires-ougandaissent-illegalement-au-village>. Consulté le 5 décembre 2021.

positions des ADF ont été suivies du déploiement de soldats de l'*Uganda People's Defence Force* (UPDF) dans ce territoire.

Ce recours à une armée étrangère, est révélateur des limites de l'état de siège. Mais, pour l'Ouganda, cette décision semble avoir été précipitée par une série d'attentats, dont celui du 16 novembre qui a fait quatre morts et 36 blessés à Kampala, attentats revendiqués par l'organisation terroriste internationale *État islamique* et attribués par les autorités ougandaises aux ADF³³. De plus, l'Ouganda en profiterait pour sécuriser des travaux entrepris en RDC dans le cadre d'un accord du 27 mai 2021 lui permettant d'asphalter 223 km de route d'interconnexion reliant la frontière ougandaise aux principales villes du Nord-Kivu pour un coût total de 334,5 millions USD³⁴.

CONCLUSION

Il apparaît clairement que sur le plan sécuritaire, le bilan de l'état de siège est largement en-deçà des objectifs assignés : aucun groupe armé n'a été démantelé ou contraint à la reddition alors que c'était l'objectif principal de cette mesure. En revanche, depuis la fin octobre, a été constaté une flambée d'attaques quotidiennes des miliciens de la Codeco et de la FPIC aussi bien contre les positions militaires, des civils que des humanitaires en territoires de Djugu et d'Irumu, n'entraînant que de faibles ripostes de l'armée.

Sans pouvoir encore évaluer s'il s'agit d'un changement de stratégie envers la Codeco, les FARDC ont même décidé, le 6 novembre, de négocier avec les miliciens de la Codeco à travers une délégation mandatée par le chef d'état-major général des FARDC.

Moins encore l'intervention, autorisée par Kinshasa, de l'UPDF dans le territoire de Béni ne parvient pas à changer la donne, la capacité de nuisance des présumées ADF n'a pas non plus été réduite et elles restent le groupe armé qui a fait le plus de victimes en territoires de Béni et d'Irumu.

Si les groupes armés n'ont pas été réduits, les capacités de contrôler les frontières des FARDC semblent toujours comporter de graves lacunes, comme en témoignent à la fois les incursions de l'UPDF dans le territoire de Mahagi et celles du M23 en territoire de Rutshuru.

En outre, les quelques centaines d'armes saisies auprès des groupes armés ne semblent représenter qu'une partie infime des armes légères et de petit calibre (ALPC) en circulation en Ituri et au Nord-Kivu.

De plus, la sécurisation des civils, l'autre objectif de l'état de siège, n'a pas été assurée efficacement comme en témoignent la persistance et même l'aggravation des massacres, des déplacements des populations civiles et des incendies de leurs villages et maisons. En territoire de Djugu, les attaques se sont intensifiées depuis le 21

³³« Ouganda : le bilan du double attentat suicide de Kampala monte à 4 morts et 36 blessés », actualite.cd, 17 novembre 2021, <https://actualite.cd/2021/11/17/ouganda-lebilan-du-double-attentat-suicide-de-kampala-monte-4-morts-et-36-blesses>, consulté le 5 décembre 2021. Jean Jacques Wondo, « RDC : crainte sur l'arrivée de l'armée ougandaise, qui consacre l'échec de l'état de siège », Afridesk, 29 novembre 2021, <https://afridesk.org/rdc-craintes-sur-larrivee-de-larmee-ougandaise-qui-consacre-lechecde-letat-de-siege-jj-wondo>, consulté le 30 novembre 2021.

³⁴ Radio Okapi, « Accords bilatéraux », 26 juillet 2021, <https://www.radiookapi.net/2021/07/26/emissions/parole-aux-auditeurs/accordsbilateraux>, consulté le 1er décembre 2021.

novembre contre les camps des déplacés, pourtant censés être sécurisés par l'armée et la MONUSCO, faisant de nombreuses victimes.

À cause de la déficience des effectifs "et des moyens logistiques, aucune opération d'envergure n'a été lancée contre les groupes armés. En conséquence, les unités de l'armée déployées sur le terrain sont restées dans une posture davantage défensive que proactive, bien que la cartographie des menaces soit bien circonscrite à partir de nombreuses attaques survenues pour la plupart aux mêmes endroits.

En sus, les statistiques des combattants « neutralisés », rendus et des armes saisies que l'armée a présentées sont loin d'être convaincantes, étant donné que les rebelles ont gardé toutes leurs capacités de nuisance.

Ainsi, la situation sécuritaire aurait plutôt tendance à se dégrader davantage, comme en attestent les attaques persistantes des groupes armés, occasionnant des déplacements massifs de civils, une crise humanitaire sans précédent exacerbée par la suspension des activités humanitaires par des ONG, des incendies de villages, de maisons et de véhicules ainsi que la paralysie des activités scolaires, la flambée des prix des produits et la rareté des denrées alimentaires sur les marchés. L'espoir engendré par l'état de siège a rapidement été déçu, comme en témoignent les manifestations de colère populaire et la réclamation de la levée de ces mesures ou de changement de commandement militaire.

La main tendue des autorités congolaises à l'Ouganda pour appuyer les FARDC dans la traque des groupes armés, prouve à suffisance l'échec de l'état de siège. Ce fiasco est imputable à une mauvaise planification, à la superposition de commandements, à la quasi-inexistence de coordination des opérations visant les présumées ADF, à la déficience des moyens logistiques et des effectifs, à la démotivation des militaires déployés au front, à l'absence du programme de désarmement des groupes armés et des stratégies militaires anciennes largement en déphasage avec la nature asymétrique du conflit. L'autre maillon faible demeure la justice, qui doit être renforcée. Bien qu'elle ait déjà envoyé des signaux positifs en sanctionnant certains officiers responsables de détournement des fonds alloués à l'état de siège, les enquêtes n'ont pas encore été élargies au niveau des états-majors à Kinshasa. Or la Commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale a constaté que 68 % de fonds alloués pour les opérations à l'Est, ont été consommés avant d'atteindre l'Ituri et le Nord-Kivu.

La MONUSCO, qui devait suppléer à la déficience logistique et opérationnelle de l'armée, n'a été associée ni à la planification de l'état de siège, ni à sa mise en œuvre du fait de la réticence de certains officiers des FARDC. Pourtant, elle dispose des moyens logistiques et d'une force spéciale à même de soutenir l'armée congolaise. Elle n'a été sollicitée que pour assurer l'escorte des usagers de la RN4 en proie à des attaques récurrentes des présumées ADF.

RECOMMANDATIONS

Au regard de ce qui précède, il y a lieu de repenser l'approche sécuritaire actuelle, de restructurer l'armée autour d'une chaîne de commandement efficace, de renforcer les moyens logistiques ainsi que les effectifs. De plus, il convient d'unifier le commandement dans les régions où les présumées ADF sont actives, d'adapter les stratégies militaires à celles d'un conflit asymétrique et de renforcer la confiance des civils vis-à-vis de l'armée.

La solution du problème de l'insécurité liée aux groupes armés ne pouvant être purement militaire, il est impérieux de mettre en place des stratégies efficaces visant à

la réintégration de leurs membres dans une société apaisée, en tenant compte des échecs passés. Dans ce but, il faut d'abord rendre disponibles les moyens de prendre en charge les combattants désarmés.

En plus, l'action de la justice doit être renforcée pour dissuader et réprimer les auteurs de nombreux abus au sein de l'armée. Ceci est une condition pour rétablir la confiance et la collaboration entre civils et militaires et pour que les miliciens ne cherchent pas refuge dans les communautés locales.

Enfin, le Conseil de sécurité de l'ONU doit adapter le mandat actuel de la MONUSCO au défi de son retrait pour qu'elle appuie efficacement l'armée congolaise. Il ne serait dans l'intérêt de personne que cette mission se retire alors que la RDC demeure plongée dans l'insécurité et l'instabilité. Les dernières années avant le retrait de la MONUSCO devraient être mises à profit par les parties prenantes afin de planter durablement des graines de paix dans l'est de la RDC.

BIBLIOGRAPHIE

- 7sur7, 18 septembre 2021.
- actualite.cd, 5 juin 2021.
- Articles 4 et 5 de l'ordonnance précitée. *Radio Okapi*,
- Baromètre Sécuritaire du Kivu, Rapport mensuel n° 46, août 2021.
- buniaactualite.com, 18 novembre 2021.
- Digital Congo, 16 octobre 2021,
- <http://lavoixdelituri.net>.
- <https://actualite.cd/2021/11/17>.
- <https://www.digitalcongo.net/article/616abd98ff98d60015cf2dc4>.
- <https://www.radiomoto.net/2021/11/11/goma-4-enfants-kidnappes-au-quartierndosho/>.
- <https://www.radiookapi.net/2021/06/13/actualite/societe/insecurite-bunia-3membres-dune-meme-famille-assassines>.
- <https://www.radiookapi.net/2021/07/26>.
- <https://www.radiookapi.net/2021/11/07>.
- Human Rights Watch, « RDC : Les massacres se poursuivent malgré l'état de siège », 15 septembre 2021.
- La Voie de l'Ituri, 15 novembre 2021.
- OCHA, Note d'informations humanitaires : aperçu de la situation dans le Sud de l'Ituri, 12 octobre 2021.
- opinion.info.
- Politico, 22 novembre 2021.
- Radio Okapi, « Beni : 152 rebelles ADF tués et plusieurs localités libérées », 9 octobre 2021,
- Radio Okapi, 20 octobre 2021.
- Radio okapi, informations du 13 novembre 2021
- Radio Okapi, 11 novembre 2021.
- Reliefweb, « République Démocratique du Congo-Ituri : Personnes déplacées internes et retournées (octobre 2021) », 17 novembre 2021.
- RFI, 14 septembre 2021.
- Tembos Yotama et Mbenze Yotama, Rapport Yotama sur les massacres de Beni et Irumu : terrorisme, djihadisme ou génocide Nande ? Butembo, septembre 2021.
- Voix de l'Ituri, 26 octobre 2021.